

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ECOLE 2019-2020

Vous allez accueillir un stagiaire et vous souhaitez utiliser votre propre convention de stage. Les informations suivantes concernant notre école vous permettront de le faire. Cette fiche est également téléchargeable sur notre site internet : <http://ensimag.grenoble-inp.fr/accueillir-des-stagiaires/>

1/ L'établissement d'enseignement (ou école) :

l'Institut polytechnique de Grenoble,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,
représenté par Jean-Louis ROCH, Directeur de l'école nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (Ensimag), 681 rue de la Passerelle – BP 72 – 38402 Saint Martin d'Hères Cedex.
Téléphone : 04.76.82.72.42 / E-mail : moufida.derbal@grenoble-inp.fr

2/ Les différents contacts au sein de l'école :

Le contact pédagogique :

Pour les étudiants de 3^{ème} année :

Nom-prénom : vous seront transmis par l'étudiant

Fonction : Enseignant référent

E-mail : vous sera transmis par l'étudiant (prenom.nom@grenoble-inp.fr)

Pour les étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année :

Nom-prénom : Nicollin Xavier

Fonction : Responsable pédagogique des stages

E-mail : xavier.nicollin@grenoble-inp.fr

Le contact administratif :

Nom-prénom : Derbal Moufida

Fonction : Gestionnaire des stages

Téléphone : 04.76.82.72.42.

E-mail : moufida.derbal@grenoble-inp.fr

Le signataire de la convention de stage :

Nom-prénom : Rippert Christophe

Fonction : Directeur des études

3/ Le volume horaire d'enseignement est de 750 heures.

4/ Le présent stage vise à l'acquisition ou au développement des compétences suivantes :

- Organisation, conduite des activités
- Techniques liées à la spécialisation de la formation
- Communication en milieu professionnel
- Intégration dans l'équipe, adaptabilité.